Fédération des producteurs forestiers du Québec

Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées

Décembre 2022

foretprivee.ca

Rédaction :
Camille Bonhomme, ing.f.
Vincent Miville, ing.f., M. Sc.

Révision linguistique :
Sabrina Verreault

Citation complète :
Bonhomme, C. et Miville, V. 2022. *Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées*, Fédération des producteurs forestiers du Québec, Longueuil, 32 p.

Sommaire

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) publie périodiquement le *Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées*. Cet outil stratégique permet de démontrer l'apport économique de chaque maillon de la filière et ainsi guider les politiques en matière de forêts privées québécoises.

La présente étude identifie les emplois et le chiffre d'affaires relatifs aux forêts privées québécoises pour l'année 2021. Les résultats sont divisés en 5 parties, chacune présentant un secteur d'activités du domaine forestier privé, soit la gestion des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées, l'aménagement forestier, la récolte et la commercialisation du bois, le transport du bois et la transformation du bois.

Les activités sylvicoles et la transformation du bois des forêts privées ont créé un peu plus de 24 300 emplois au Québec et généré un chiffre d'affaires de 4,7 G$ en 2021. Les activités de transformation du bois comptent pour une part considérable de ces résultats et en omettant celles-ci, les activités sylvicoles seules ont créé près de 15 000 emplois et généré un chiffre d'affaires de 648 M$. Des mesures de soutien gouvernemental sont incluses à la gestion des programmes d'aide et à l'aménagement forestier à hauteur de 70 M$. Il est à noter que les travaux ne tiennent pas compte des effets économiques indirects liés aux dépenses en investissements, aux revenus gouvernementaux ou aux exportations par exemple.

Ce document vise également à apporter une valeur ajoutée aux précédentes études portant sur les années 2012 et 2018. La FPFQ a choisi d'effectuer une mise à jour du portrait économique avec les données de l'année 2021 qui s'est démarquée en raison du contexte économique particulier ayant mené à la hausse du prix du bois. Ainsi, l'étude présente une évolution des emplois et du chiffre d'affaires entre 2012 et 2021.

Finalement, ce document met en avant des études de cas pour deux municipalités régionales de comté (MRC) qui n'ont pas été mises à jour depuis le rapport publié en 2020.

Introduction

Annuellement, des dizaines de milliers de propriétaires forestiers contribuent à générer une activité économique structurante pour les communautés rurales par la mise en valeur des potentiels sylvicoles de leurs lots boisés. En premier lieu, la sylviculture des forêts privées nécessite une panoplie de services d'aménagement forestier pour accompagner les propriétaires dans la planification, la réalisation des travaux sylvicoles et la commercialisation du bois. En second lieu, le bois récolté puis transformé par l'industrie forestière, permet la fabrication de nombreux produits forestiers. Bien que les informations portant sur les emplois et sur l'activité de l'industrie forestière sont connues, les données associées aux activités sylvicoles sur le territoire privé doivent faire l'objet d'un recensement spécifique. Un premier recensement avait été réalisé pour l'année 2012, puis un deuxième pour l'année 2018.

Cette version du portrait économique extrapole les résultats des recensements précédents afin d'évaluer les données à ce jour.

But de l'étude

L'étude vise à décrire le chiffre d'affaires et les emplois liés aux activités sylvicoles et à la transformation du bois des forêts privées pour chaque maillon de la filière en considérant le soutien gouvernemental accordé.

Limites de l'étude

Les activités décrites dans cette étude sont liées à l'aménagement forestier et à la récolte du bois. Elles ne tiennent pas compte des autres activités économiques se déroulant dans les boisés privés comme l'acériculture, la production de sapins de Noël, la cueillette de produits forestiers non ligneux ou les activités fauniques et récréatives. Également, les biens et services environnementaux générés par les forêts privées ne font pas partie de cette étude.

Méthodologie

Les activités sylvicoles réalisées sur le territoire forestier privé impliquent un grand nombre d'individus et d'organismes tout au long de la filière. Deux approches méthodologiques furent retenues pour les quantifier.

Emplois

Dans la précédente étude de 2018, les emplois ont été dénombrés à la suite d'un recensement effectué auprès de l'ensemble des organismes impliqués dans la gestion des programmes gouvernementaux visant les propriétaires forestiers, la réalisation des activités sylvicoles, la commercialisation et le transport du bois. Seules les données des emplois pour la gestion des programmes et le transport du bois n'ont pas été actualisées dans cette version.

L'équivalent d'emplois à temps complet a été calculé selon les heures travaillées au cours d'une année ou selon des formules de productivité, en mètres cubes par heure travaillée, pour les activités de récolte forestière. En ce qui concerne la transformation primaire et secondaire du bois, les données retenues proviennent de Statistique Canada.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par les particuliers, entreprises et organismes impliqués dans chaque maillon de la filière a été déterminé par les statistiques officielles publiées par les syndicats et offices régionaux de producteurs forestiers, la Fédération des producteurs forestiers du Québec, les agences régionales de mise en valeur des forêts privées, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), ainsi que Statistique Canada.

L'année 2021 a été retenue afin de faciliter la collecte de données les plus récentes. Les hypothèses de travail utilisées par cette étude sont décrites plus loin.

Résultats

En 2021, 24 305 personnes ont obtenu un revenu des activités sylvicoles réalisées chez l'un ou l'autre des 134 000 propriétaires forestiers du Québec et de la transformation du bois récolté. Ces emplois incluent les propriétaires de boisés qui ont obtenu un paiement pour la récolte de bois, les professionnels et les techniciens forestiers qui les accompagnent, les entrepreneurs forestiers, les ouvriers sylvicoles, les camionneurs et la portion des travailleurs en usine qui transforment du bois récolté en forêt privée. En raison du caractère saisonnier du travail sylvicole et également de l'occupation complémentaire pour la réalisation de travaux sylvicoles dans les forêts publiques, ces emplois directs représentent une équivalence de 13 134 emplois à temps complet pour les travaux en forêt privée et la transformation du bois qui y est récolté.

Emplois à temps complet
Dans cette étude, un emploi à temps complet (ETC) équivaut à 35 heures travaillées, durant 47 semaines, soit 1 645 heures dans une année.

Le chiffre d'affaires généré par les particuliers, entreprises et organismes impliqués a totalisé 4,7 G$. Pour les activités réalisées en amont de la transformation du bois, le chiffre d'affaires s'est élevé à 648 M$. Le tableau 1 présente le portrait économique de chacun des maillons de la filière découlant de l'activité sylvicole exécutée en forêt privée. Les mesures de soutien gouvernemental aux activités d'aménagement forestier totalisaient 70,1 M$, soit 5,6 M$ pour la gestion des programmes et 64,5 M$ pour l'aménagement forestier.

Tableau 1. Portrait économique des activités sylvicoles et de la transformation du bois des forêts privées en 2021

Maillon de la filière	Gestion des programmes	Aménagement forestier	Récolte et commercialisation du bois	Transport du bois	Sous-total avant transformation du bois	Transformation primaire et secondaire du bois de la forêt privée	Total
Emplois réels	157	2 043	11 447	985	14 632	9 673	24 305
Équivalent d'emplois à temps complet	53	1 226	1 505	677	3 461	9 673	13 134
Chiffre d'affaires des particuliers, organismes et entreprises impliqués ($ courants 2021)	6,0 M$	80,3 M$	463,1 M$	99,0 M$	648,3 M$	4,0 G$	4,7 G$
Livrables	17 planifications régionales déterminant les priorités d'investissements sylvicoles, la vérification de la conformité des travaux sylvicoles réalisés et l'administration des programmes.	91 entreprises de services sylvicoles ont créé des partenariats financiers avec 5811 propriétaires forestiers au cours de l'année 2021 par le biais des différents programmes d'aide financière.	8,4 Mm³ de bois récoltés dont 6,7Mm³ vendus aux entreprises de transformation et 1,8 Mm³ de bois de chauffage.	195 660 transports à plus de 200 usines de transformation.	14 632 personnes ont obtenu un revenu des activités forestières, représentant un équivalent de 3 461 emplois à temps complet et un chiffre d'affaires de 648 M$.	20 % de tout le volume de bois rond transformé au Québec par les usines de produits forestiers provient de la forêt privée.	24 305 personnes ont travaillé à produire un chiffre d'affaires total de 4,7 G$, contribuant activement à la vitalité des municipalités rurales du Québec.
Source	Rapport annuel et financier des agences régionales de mise en valeur des forêts privées et recensement auprès des organismes de la forêt privée.	Rapport annuel et financier des agences régionales de mise en valeur des forêts privées et recensement auprès des organismes de la forêt privée et Revenu Québec.	FPFQ, Statistiques détaillées 2021 : mise en marché du bois de la forêt privée du Québec, FPInnovations base de données PROVUE.	FPFQ, Statistiques détaillées 2021 : mise en marché du bois de la forêt privée du Québec.		Statistique Canada, Enquête annuelle sur les activités manufacturières et l'exploitation forestière, 2022, codes SCIAN 321 et 322. MFFP, Données des registres forestiers 2021.	

Gestion des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées

En raison de la faible rentabilité financière[i] des investissements sylvicoles pour le propriétaire forestier, mais des importantes retombées économiques associées à l'aménagement forestier, les gouvernements soutiennent cette activité dans la majorité des pays industrialisés[ii]. Le Québec ne fait pas exception et l'État a soutenu la mise en valeur du potentiel sylvicole des boisés privés par de multiples programmes au cours des 50 dernières années. Ce soutien permet d'initier les propriétaires forestiers aux pratiques sylvicoles reconnues et d'établir un partenariat financier qui leur donne la possibilité d'effectuer des investissements sylvicoles dans leurs boisés dans le respect des différentes orientations et choix de société.

Programmes d'aide
La part du propriétaire pour les programmes d'aide varie de 5 à 20 % selon les travaux.

Ce soutien prend la forme de programmes à frais partagés entre l'État, les compagnies forestières et les propriétaires forestiers selon deux formules possibles. D'un côté, les propriétaires ou leurs conseillers forestiers ont accès à des programmes d'aide administrés par les agences régionales de mise en valeur des forêts privées. De l'autre, les propriétaires forestiers peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt, en échange d'investissements sylvicoles réalisés sur leurs propriétés, par le biais de la mesure du remboursement de taxes foncières pour les producteurs forestiers reconnus.

Gestion des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées

Emplois réels	Équivalent temps complet	Chiffre d'affaires
157	53	6,0 M$

La gestion des programmes d'aide est déléguée à 17 agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Ces agences sont ainsi chargées d'administrer régionalement le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, d'effectuer la vérification de la conformité des travaux sylvicoles réalisés en fonction de références techniques, d'établir une planification régionale déterminant les priorités d'investissements en sylviculture et de faire la concertation régionale entre les intervenants régionaux. Les agences permettent au gouvernement de consacrer très peu de ressources humaines aux dossiers de la forêt privée. Dans certaines régions, le nombre d'emplois inclut également des projets ponctuels éducatifs, multiressources, d'acquisition de connaissances ou de protection d'éléments particuliers de la biodiversité. Les frais de fonctionnement des 17 agences, ainsi que les frais associés au personnel du MFFP et aux partenaires participant aux conseils d'administration des agences, impliqués dans la gestion de ces programmes, ont été évalués à un total de 6,0 M$.

Travaux d'aménagement forestier

Peu importe la formule, les travaux sylvicoles réalisés grâce à une aide financière chez un propriétaire et producteur forestier sont encadrés par le personnel d'un groupement forestier, d'une firme d'ingénieurs forestiers, d'un entrepreneur sylvicole, d'une coopérative de producteurs forestiers, ou d'un syndicat de producteurs de bois selon le choix du producteur et l'offre de service disponible dans sa région. Ces organisations constituent un réseau d'expertise essentiel pour accompagner ou regrouper des propriétaires forestiers qui ne disposent pas tous des connaissances, du temps ou des équipements nécessaires pour réaliser des projets d'aménagement forestier et faunique, de récolte et de commercialisation du bois. L'existence de ces programmes d'aide a ainsi permis d'abord l'émergence, puis le soutien d'une industrie de l'aménagement forestier aujourd'hui présente dans toutes les régions du Québec.

Ces programmes engagent les propriétaires forestiers à travailler selon les règles de l'art sylvicole. L'intervention d'un ingénieur ou d'un technicien forestier lors des phases de planification, réalisation ou vérification permet de sensibiliser le propriétaire aux interventions possibles et d'améliorer la qualité des travaux réalisés selon les plus récentes connaissances forestières. Ils permettent également d'assurer l'application des saines pratiques d'intervention en forêt, le respect des lois et règlements, la protection des cours d'eau et la prise en compte des éléments particuliers de la biodiversité.

Portrait de l'aménagement forestier en forêt privée

Emplois réels	Équivalent temps complet	Chiffre d'affaires
2 043	1 226	80,3 M$

En 2021, on dénombrait 91 organismes et entreprises accompagnant les propriétaires forestiers dans des projets d'aménagement forestier à travers le Québec. Ces organismes et entreprises ont embauché 2 043 employés. En raison du caractère saisonnier du travail sylvicole, l'équivalence des heures travaillées en forêt privée représente 1 226 emplois à temps complet. Au total, 5 811 propriétaires de boisés ont participé au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et 6 677 propriétaires se sont prévalus de la mesure du remboursement des taxes foncières, ce qui a généré un chiffre d'affaires de 80,3 M$ chez les organismes et les entreprises les accompagnant. Ces propriétaires sont appelés à changer d'une année à l'autre puisqu'on dénombrait un total de 28 100 propriétaires enregistrés comme producteurs forestiers en 2021 et que le nombre de producteurs enregistrés varie parmi les 134 000 propriétaires forestiers québécois.

Récolte et commercialisation du bois

Le volume de bois produit en 2021 s'est établi à 8,4 Mm^3, ce qui représente une très bonne année de production[iii]. Au moins 11 298 propriétaires forestiers ont produit 6,7 Mm^3 de bois pour alimenter l'industrie des produits forestiers (puisqu'un certain nombre de propriétaires payés directement par un entrepreneur de récolte n'apparait pas dans les bases de données consultées).

Portrait de la récolte et de la commercialisation du bois en forêt privée

Emplois réels	Équivalent temps complet	Chiffre d'affaires
11 447	1 505	463,1 M$

Ce volume de 8,4 Mm^3 inclut la récolte de 1,8 Mm^3 de bois de chauffage chez plus de 108 000 propriétaires forestiers. La récolte de 8,4 Mm^3 de bois a ainsi généré un chiffre d'affaires de 463 M$, en excluant les frais de transport détaillés à la prochaine section. Ce chiffre d'affaires représente les revenus des propriétaires de boisés travaillant à leur compte ainsi que ceux des entrepreneurs forestiers. En appliquant des formules de productivité reconnues selon les essences et le type d'abattage préconisé, le volume de bois récolté en 2021 a permis de générer l'équivalent de 1 505 emplois à temps complet.

Formules de productivité
Les formules de productivité utilisées tiennent compte du type de peuplement et du mode de récolte.

Transport du bois

La récolte de bois en forêt privée a mobilisé plus de 195 660 transports au cours de l'année 2021, en excluant le transport du bois de chauffage. Ces livraisons permettent d'assurer l'alimentation de plus de 200 usines de transformation du bois réparties sur l'ensemble du territoire québécois et des territoires avoisinants. Cette activité a nécessité 985 personnes, représentant un équivalent d'emplois à temps complet de 677 camionneurs et autres employés des compagnies de transport, contribuant à 99 M$ de leur chiffre d'affaires pour le transport du bois de la forêt privée.

Portrait du transport du bois des forêts privées

Emplois réels	Équivalent temps complet	Chiffre d'affaires
985	677	99,0 M$

Transformation primaire et secondaire du bois

En 2021, le bois provenant de la forêt privée a représenté 20 % de tout le bois rond consommé par l'industrie forestière du Québec. En considérant les activités générées par la transformation primaire et certaines transformations secondaires (codes SCIAN 321 et 322 de Statistique Canada), la récolte de bois de la forêt privée a généré 9 673 emplois et un chiffre d'affaires de 4,0 G$ pour l'industrie.

Code SCIAN

Statistique Canada utilise le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Dans cette étude, les industries qui nous intéressent portent les codes SCIAN 321 (fabrication de produits en bois) et 322 (fabrication du papier).

Transformation primaire et secondaire du bois de la forêt privée

Emplois réels	Équivalent temps complet	Chiffre d'affaires
9 673	9 673	4,0 G$

Aux fins de la présente étude, les activités d'impression (code SCIAN 323) et de fabrication de meubles (code SCIAN 337) n'ont pas été considérées, bien qu'une portion non négligeable de ces activités soit attribuable au bois produit en forêt privée.

La forêt privée dans l'activité économique des régions en 2021

Le portrait économique des activités sylvicoles est variable d'une région à l'autre selon l'envergure des activités qui se sont déroulées en forêt privée en 2021. Plus précisément, la valeur et le nombre d'emplois régionaux sont fonction des montants investis en travaux sylvicoles par les programmes d'aide au cours de l'année et des volumes de bois qui ont été vendus aux entreprises de transformation de produits forestiers. Bien que la transformation du bois ait un effet multiplicateur important sur les emplois, l'évaluation régionale est une estimation considérant le manque de précision des informations disponibles sur la provenance du bois consommé par les usines.

Tableau 2. Portrait des emplois liés aux activités sylvicoles et à la transformation du bois en 2021

Région administrative	Gestion des programmes (agences et MFFP)	Aménagement forestier	Commercialisation et récolte	Transport	Sous-total avant transformation	Transformation	Total
Abitibi-Témiscamingue	11	117	432	60	**620**	908	**1 528**
Bas-Saint-Laurent	12	607	1 524	180	**2 323**	1 520	**3 843**
Capitale-Nationale	20	43	937	123	**1 123**	404	**1 527**
Centre-du-Québec	10	52	1 079	49	**1 190**	117	**1 307**
Chaudière-Appalaches	22	156	3 067	243	**3 488**	2 501	**5 989**
Côte-Nord	4	28	89	52	**173**	73	**246**
Estrie	8	121	1 737	76	**1 942**	1 849	**3 791**
Gaspésie	8	294	380	49	**731**	497	**1 228**
Lanaudière	5	36	85	5	**131**	193	**324**
Laurentides	9	58	275	4	**346**	120	**466**
Mauricie	7	54	441	26	**528**	332	**860**
Montérégie	11	40	248	16	**315**	34	**349**
Outaouais	14	139	471	82	**706**	483	**1 189**
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16	298	682	20	**1 016**	613	**1 629**
Sous-total	**157**	**2 043**	**11 447**	**985**	**14 632**	**9 644**	**24 276**
Laval-Montréal Nord-du-Québec	-	-	-	-	**-**	29	**-**
Total	**157**	**2 043**	**11 447**	**985**	**14 632**	**9 673**	**24 305**

Note :
L'évaluation régionale pour la transformation du bois est une estimation considérant le manque de précision des informations disponibles sur la provenance du bois consommé par les usines. La proportion du volume de bois en provenance de la forêt privée dans l'approvisionnement total de l'industrie forestière québécoise a été appliquée pour chaque région.

Tableau 3. Portrait des ETC liés aux activités sylvicoles et à la transformation du bois en 2021

Région administrative	Gestion des programmes (agences et MFFP)	Aménagement forestier	Commercialisation et récolte	Transport	Sous-total avant transformation	Transformation	Total
Abitibi-Témiscamingue	3	47	89	30	**169**	908	**1 077**
Bas-Saint-Laurent	8	234	234	166	**642**	1 520	**2 162**
Capitale-Nationale	11	24	76	62	**173**	404	**577**
Centre-du-Québec	3	37	85	31	**156**	117	**273**
Chaudière-Appalaches	7	365	385	174	**931**	2 501	**3 432**
Côte-Nord	1	8	7	26	**42**	73	**115**
Estrie	4	84	241	74	**403**	1 849	**2 252**
Gaspésie	3	112	50	19	**184**	497	**681**
Lanaudière	2	19	18	5	**44**	193	**237**
Laurentides	2	33	39	3	**77**	120	**197**
Mauricie	3	40	103	24	**170**	332	**502**
Montérégie	3	24	23	16	**66**	34	**100**
Outaouais	2	53	81	32	**168**	483	**651**
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	146	74	15	**236**	613	**849**
Sous-total	**53**	**1 226**	**1 505**	**677**	**3 461**	**9 644**	**13 105**
Laval-Montréal Nord-du-Québec	-	-	-	-	**-**	29	**-**
Total	**53**	**1 226**	**1 505**	**677**	**3 461**	**9 673**	**13 134**

Note :
Les ratios du nombre d'emplois en équivalent à temps complet (ETC) par région peuvent être différents selon les activités complémentaires se déroulant en forêt publique québécoise. L'évaluation régionale pour la transformation du bois est une estimation considérant le manque de précision des informations disponibles sur la provenance du bois consommé par les usines. La proportion du volume de bois en provenance de la forêt privée dans l'approvisionnement total de l'industrie forestière québécoise a été appliquée pour chaque région.

Tableau 4. Chiffre d'affaires des activités sylvicoles et de la transformation du bois en 2021

Région administrative	Gestion des programmes	Aménagement forestier	Récolte et commercialisation	Transport	Sous-total avant transformation	Tansformation	Total
Abitibi-Témiscamingue	244 000 $	6 962 000 $	30 828 000 $	8 504 000 $	**46 537 000 $**	378 772 000 $	**425 310 000 $**
Bas-Saint-Laurent	909 000 $	17 245 000 $	83 426 000 $	18 027 000 $	**119 607 000 $**	634 902 000 $	**754 509 000 $**
Capitale-Nationale	1 166 000 $	4 639 000 $	24 259 000 $	5 447 000 $	**35 511 000 $**	168 683 000 $	**204 194 000 $**
Centre-du-Québec	502 000 $	4 147 000 $	25 844 000 $	5 216 000 $	**35 710 000 $**	48 671 000 $	**84 381 000 $**
Chaudière-Appalaches	863 000 $	13 002 000 $	110 799 000 $	24 214 000 $	**148 878 000 $**	1 043 958 000 $	**1 192 836 000 $**
Côte-Nord	76 000 $	1 228 000 $	2 421 000 $	519 000 $	**4 244 000 $**	30 558 000 $	**34 802 000 $**
Estrie	397 000 $	7 521 000 $	61 857 000 $	12 432 000 $	**82 207 000 $**	772 079 000 $	**854 286 000 $**
Gaspésie	318 000 $	4 552 000 $	15 339 000 $	4 419 000 $	**24 629 000 $**	207 567 000 $	**232 196 000 $**
Lanaudière	198 000 $	1 346 000 $	8 793 000 $	1 140 000 $	**11 477 000 $**	80 623 000 $	**92 100 000 $**
Laurentides	236 000 $	2 638 000 $	14 920 000 $	2 361 000 $	**20 155 000 $**	49 811 000 $	**69 966 000 $**
Mauricie	210 000 $	4 455 000 $	27 234 000 $	5 710 000 $	**37 609 000 $**	138 606 000 $	**176 215 000 $**
Montérégie	493 000 $	1 967 000 $	13 006 000 $	1 271 000 $	**16 737 000 $**	14 120 000 $	**30 857 000 $**
Outaouais	216 000 $	3 431 000 $	18 774 000 $	4 652 000 $	**27 074 000 $**	201 739 000 $	**228 812 000 $**
Saguenay-Lac-Saint-Jean	176 000 $	7 149 000 $	25 577 000 $	5 055 000 $	**37 958 000 $**	255 839 000 $	**293 797 000 $**
Sous-total	6 004 000 $	80 281 000 $	463 077 000 $	98 969 000 $	**648 332 000 $**	4 025 928 000 $	**4 674 259 000 $**
Laval-Montréal Nord-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-
Total	**6 004 000 $**	**80 281 000 $**	**463 077 000 $**	**98 969 000 $**	**648 332 000 $**	**4 038 042 000 $**	**4 686 374 000 $**

Tableau 5. Mesures de soutien gouvernemental des activités sylvicoles en 2021

Région administrative	Gestion des programmes	Aménagement forestier	Total soutien gouvernemental
Abitibi-Témiscamingue	193 000 $	5 688 000 $	**5 880 000 $**
Bas-Saint-Laurent	873 000 $	14 002 000 $	**14 875 000 $**
Capitale-Nationale	1 149 000 $	3 756 000 $	**4 905 000 $**
Centre-du-Québec	472 000 $	3 340 000 $	**3 812 000 $**
Chaudière-Appalaches	803 000 $	10 150 000 $	**10 953 000 $**
Côte-Nord	67 000 $	1 000 000 $	**1 068 000 $**
Estrie	375 000 $	5 932 000 $	**6 307 000 $**
Gaspésie	295 000 $	3 873 000 $	**4 168 000 $**
Lanaudière	178 000 $	1 121 000 $	**1 299 000 $**
Laurentides	204 000 $	2 194 000 $	**2 397 000 $**
Mauricie	184 000 $	3 076 000 $	**3 260 000 $**
Montérégie	451 000 $	1 656 000 $	**2 107 000 $**
Outaouais	175 000 $	2 752 000 $	**2 927 000 $**
Saguenay-Lac-Saint-Jean	147 000 $	6 004 000 $	**6 150 000 $**
Total	**5 567 000 $**	**64 543 000 $**	**70 110 000 $**

Note : Les montants pour la gestion des programmes incluent le personnel du MFFP impliqué en forêt privée.

Tableau 6. Emplois et revenus de la transformation des produits forestiers en 2020 (bois des forêts privées et publiques)

	Fabrication de produits en bois		Fabrication du papier		Total	
Région administrative	Nombre d'emplois	Revenu	Nombre d'emplois	Revenu	Nombre d'emplois	Revenu
Abitibi-Témiscamingue	4 354	1 521 407 000 $	2 703	1 335 188 000 $	7 057	2 856 595 000 $
Bas-Saint-Laurent	2 186	763 856 000 $	1 357	670 361 000 $	3 543	1 434 217 000 $
Capitale-Nationale	740	258 478 000 $	459	226 840 000 $	1 199	485 318 000 $
Centre-du-Québec	359	125 544 000 $	223	110 177 000 $	582	235 721 000 $
Chaudière-Appalaches	3 287	1 148 608 000 $	2 041	1 008 019 000 $	5 328	2 156 627 000 $
Côte-Nord	1 056	369 015 000 $	656	323 848 000 $	1 712	692 862 000 $
Estrie	2 195	766 943 000 $	1 363	673 070 000 $	3 558	1 440 013 000 $
Gaspésie	1 657	578 900 000 $	1 029	508 043 000 $	2 686	1 086 943 000 $
Lanaudière	434	151 505 000 $	269	132 960 000 $	703	284 465 000 $
Laurentides	813	284 051 000 $	505	249 284 000 $	1 318	533 335 000 $
Laval	-	-	-	-	-	-
Mauricie	2 283	797 594 000 $	1 417	699 969 000 $	3 700	1 497 563 000 $
Montérégie	192	67 115 000 $	119	58 900 000 $	311	126 016 000 $
Montréal	-	-	-	-	-	-
Nord-du-Québec	2 544	888 719 000 $	1 579	779 941 000 $	4 123	1 668 660 000 $
Outaouais	1 334	466 140 000 $	828	409 085 000 $	2 162	875 225 000 $
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5 929	2 071 733 000 $	3 681	1 818 154 000 $	9 610	3 889 887 000 $
Total	**29 363**	**10 259 608 000 $**	**18 229**	**9 003 840 000 $**	**47 592**	**19 263 448 000 $**

Note : L'évaluation régionale pour la transformation du bois est une estimation considérant le manque de précision des informations disponibles sur la provenance du bois consommé par les usines. La proportion du volume de bois en provenance de chaque région par rapport à l'approvisionnement total de l'industrie forestière québécoise a été appliquée aux emplois et revenus provinciaux.

Sources : Statistique Canada. Tableau 14-10-0202-01 Emploi selon l'industrie, données annuelles 2021 et Tableau 16-10-0117-01 Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le (SCIAN) 2020.

Potentiel inexploité de la forêt privée

Les boisés privés détiennent un potentiel annuel de récolte de 16,7 Mm^3 de bois selon les plus récents calculs de possibilité forestière. Au cours de l'année 2021, la récolte n'a été que de 8,4 Mm^3 en incluant la récolte de bois de chauffage, soit 50 % du potentiel de récolte. Toutefois, considérant l'historique de production, les ressources disponibles et les dernières estimations pour la période de référence, on peut évaluer que la forêt privée pourrait raisonnablement fournir un total de 10,6 Mm^3 de bois, soit une augmentation de 2,2 Mm^3 pour le marché des produits forestiers[iv].

À partir du portrait économique et du prix du bois établi pour l'année de référence 2021, l'augmentation de la production de bois de la forêt privée québécoise de 2,2 Mm^3 pourrait générer un chiffre d'affaires supplémentaire de 152 M$, pour un total de 800 M$ pour les activités en forêt avant la transformation du bois comme le montre le tableau 7.

Tableau 7. Potentiel inexploité de la forêt privée sans la transformation du bois

Région administrative	Chiffre d'affaires réel en 2021	Chiffre d'affaires potentiel	Différence entre les chiffres d'affaires potentiel et réel
Abitibi-Témiscamingue	46 537 000 $	55 625 000 $	9 088 000 $
Bas-Saint-Laurent	119 607 000 $	134 551 000 $	14 944 000 $
Capitale-Nationale	35 511 000 $	51 760 000 $	16 249 000 $
Centre-du-Québec	35 710 000 $	45 230 000 $	9 520 000 $
Chaudière-Appalaches	148 878 000 $	163 272 000 $	14 395 000 $
Côte-Nord	4 244 000 $	5 794 000 $	1 550 000 $
Estrie	82 207 000 $	93 631 000 $	11 425 000 $
Gaspésie	24 629 000 $	39 038 000 $	14 410 000 $
Lanaudière	11 477 000 $	11 952 000 $	475 000 $
Laurentides	20 155 000 $	34 361 000 $	14 206 000 $
Mauricie	37 609 000 $	40 326 000 $	2 717 000 $
Montérégie	16 737 000 $	18 625 000 $	1 888 000 $
Outaouais	27 074 000 $	49 755 000 $	22 681 000 $
Saguenay-Lac-Saint-Jean	37 958 000 $	56 434 000 $	18 476 000 $
Total	**648 332 000 $**	**800 353 000 $**	**152 022 000 $**

Le chiffre d'affaires total, incluant la transformation du bois, avoisinerait 6,2 G$, soit une augmentation de 1,5 G$. Il serait donc possible de faire progresser le nombre d'emplois en équivalent à temps complet de 13 134 à 16 949 en utilisant davantage le potentiel sylvicole des boisés privés.

Évolution des emplois et du chiffre d'affaires

La comparaison des emplois et du chiffre d'affaires liés aux activités sylvicoles et à la transformation du bois des forêts privées, entre 2012 et 2021, est positive pour le chiffre d'affaires, mais négative pour les emplois.

Durant cette période, les données montrent une augmentation des heures travaillées et une hausse de la productivité pour mettre en valeur les potentiels sylvicoles des forêts privées. Chaque emploi a généré un chiffre d'affaires plus élevé en 2021.

Cette situation s'explique notamment par l'accroissement de l'envergure des chantiers et de la mécanisation des activités de récolte ayant permis d'atteindre un volume moyen de récolte par propriétaire plus élevé. Il en résulte vraisemblablement des chantiers de remise en production de plus grande superficie.

Graphique 1. Évolution du nombre d'emplois de 2012 à 2021

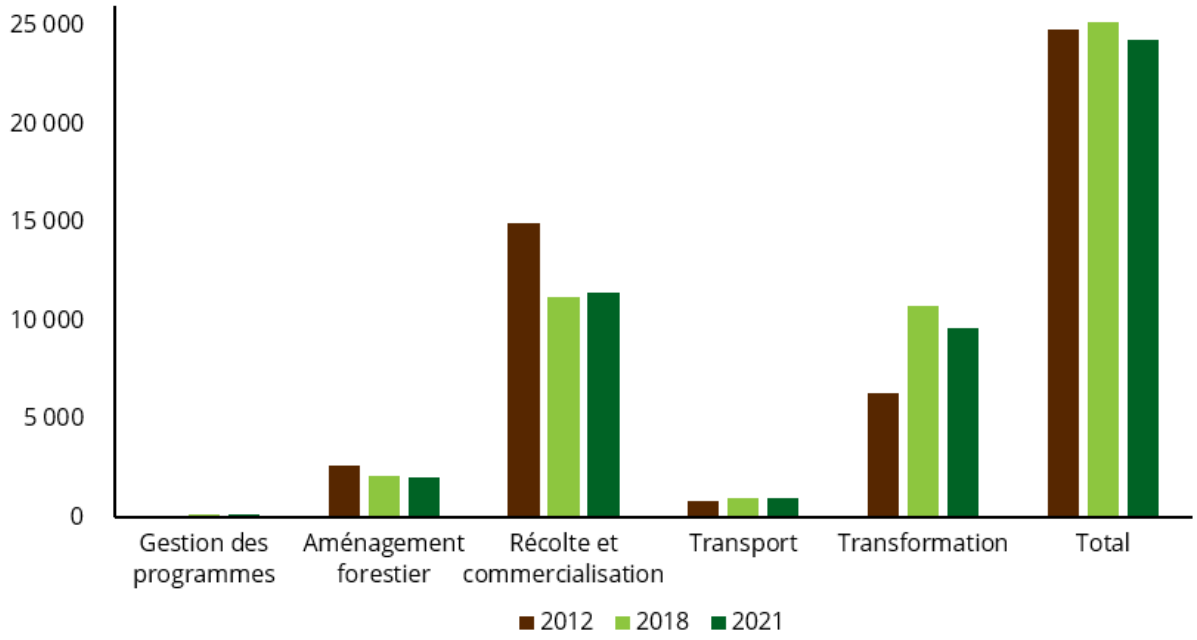

Ainsi, même si l'on observe une baisse de 3 864 emplois réels pour les activités sylvicoles avant la transformation du bois, leurs équivalents à temps complet sont passés de 3 035 à 3 461, soit une hausse de 426 équivalents à temps complet de 2012 à 2021.

Graphique 2. Évolution du nombre d'emplois à temps complet (ETC) de 2012 à 2021

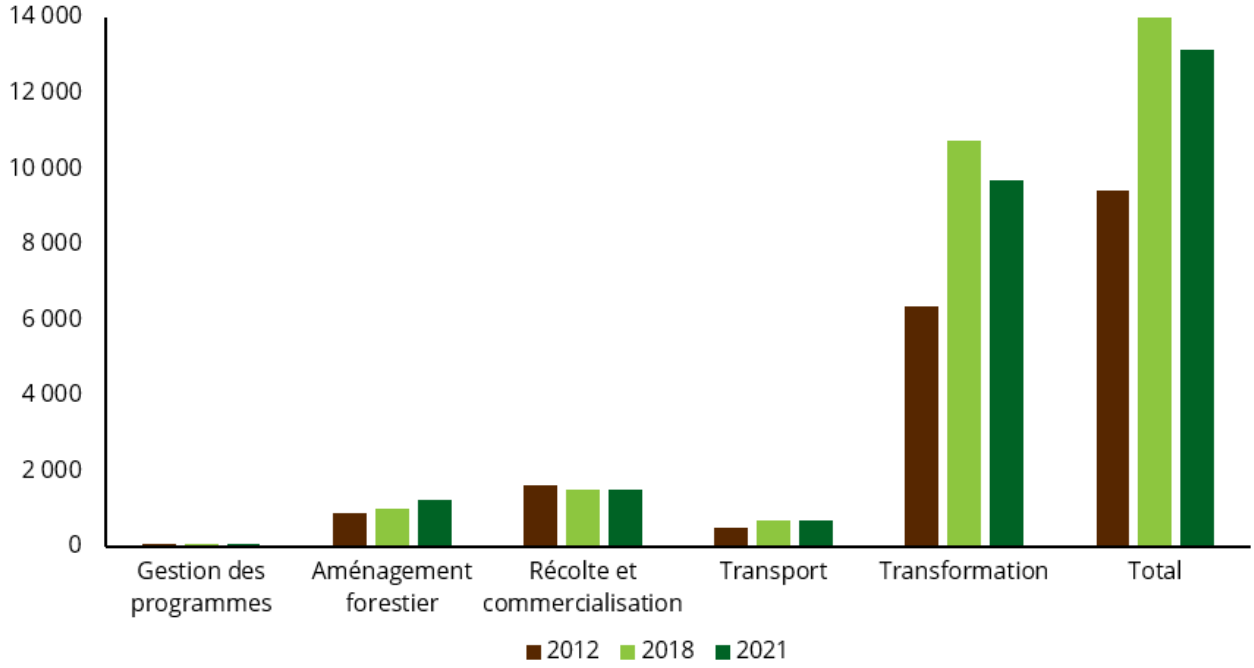

Pour la même période, le chiffre d'affaires généré par les particuliers, les entreprises et les organismes impliqués dans la réalisation des activités sylvicoles, de récolte et de transport du bois a connu une hausse de 262 M$. L'augmentation du chiffre d'affaires pour le transport du bois peut sembler moins significative entre 2018 et 2021. Cette faible hausse s'explique par une diminution du prix du diesel durant cette période et une proportion plus importante des volumes de bois de sciage mis en marché. En effet, le coût du transport du bois de sciage est moins onéreux puisque les scieries sont mieux réparties à l'échelle du territoire, contrairement aux usines de pâtes et panneaux dont le rayon d'approvisionnement est généralement plus grand.

Graphique 3. Évolution du chiffre d'affaires avant la transformation du bois de 2012 à 2021

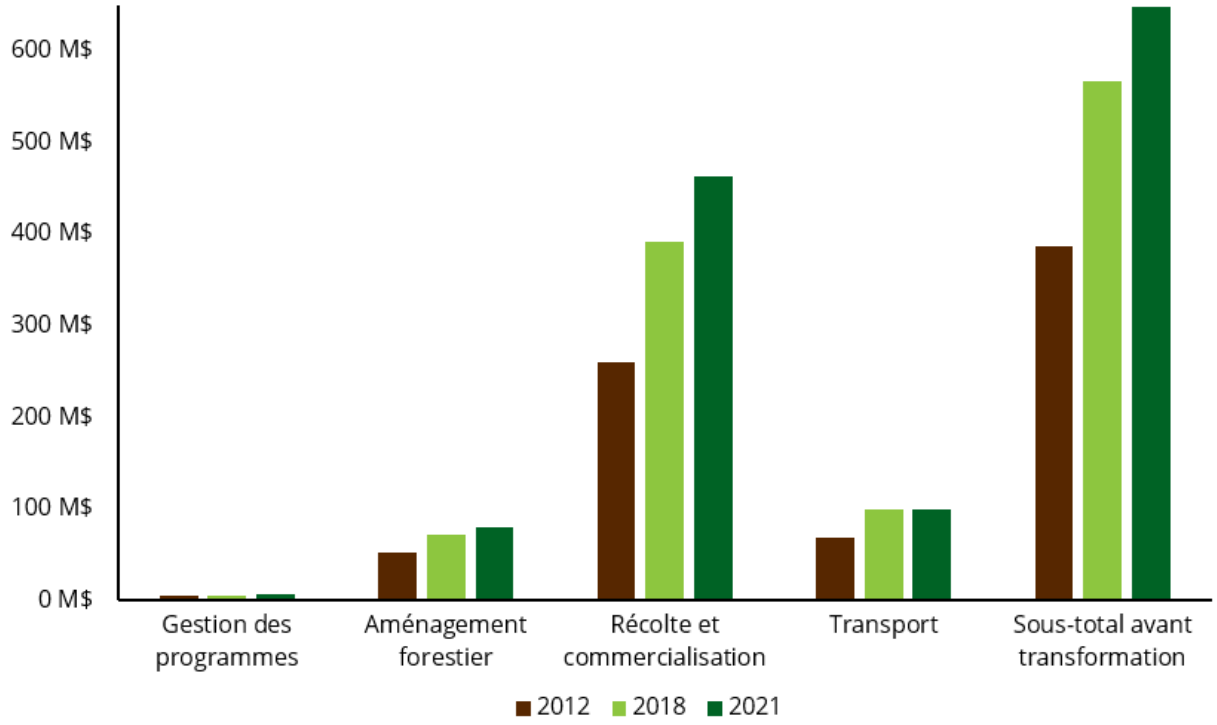

Au niveau de la transformation du bois en provenance de la forêt privée, on note également une hausse marquée des emplois et du chiffre d'affaires. Les revenus des entreprises de transformation du bois ont augmenté de 1,9 G$ entre 2012 et 2020 et l'industrie de la transformation du bois a enregistré un gain de 3 309 emplois de 2012 à 2021.

Graphique 4. Évolution du chiffre d'affaires pour la transformation du bois de 2012 à 2021

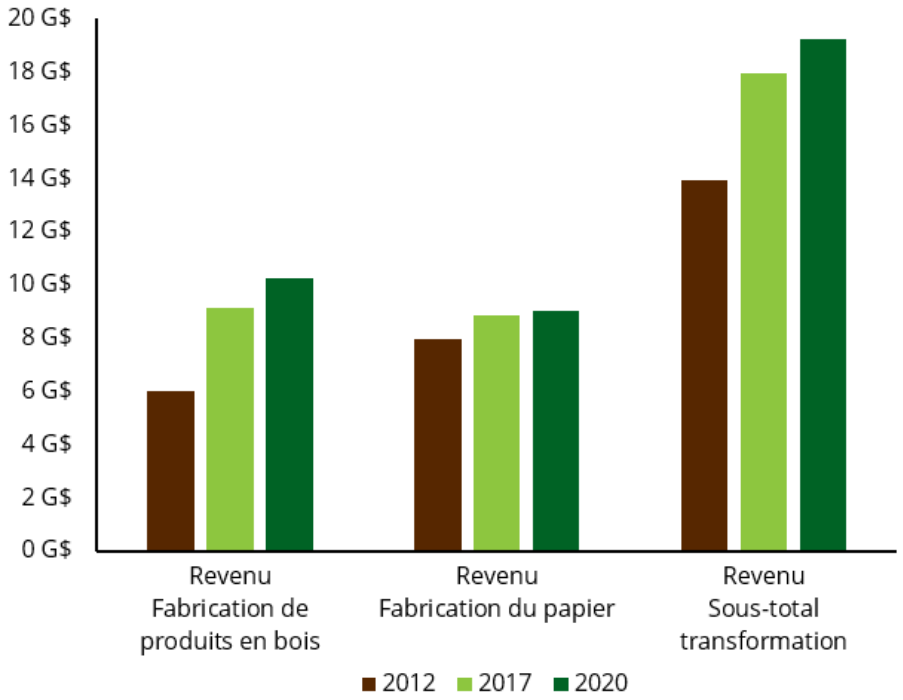

En 2021, une plus grande part du chiffre d'affaires et des emplois est associée à la transformation du bois des forêts privées. En effet, la proportion du volume de bois en provenance de la forêt privée dans l'approvisionnement total de l'industrie forestière québécoise est passée de 15 % en 2012 à 20 % en 2021. Par ailleurs, si on considère le bois de toutes les provenances (forêts publiques et forêts privées), l'activité de transformation des produits forestiers au Québec a connu une augmentation de son chiffre d'affaires de l'ordre de 38 %.

Le cas de la MRC La Matapédia

Il y a, dans la MRC La Matapédia au Bas-Saint-Laurent, 1 713 propriétaires de boisés qui détiennent 194 571 hectares de forêt, représentant 36 % du territoire terrestre de la MRC. Parmi ces propriétaires, 975 sont enregistrés en tant que producteurs forestiers et possèdent 130 063 hectares de boisés (Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, communication personnelle, 19 décembre 2019).

Uniquement en 2018, dans le cadre des programmes administrés par l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, 499 producteurs forestiers ont réalisé 1 133 projets d'aménagement forestier, permettant d'améliorer la productivité et la qualité des boisés, et de procéder à des travaux de récolte nécessitant un encadrement professionnel. Ils ont planté 620 080 arbres, réalisé plus de 445 hectares de travaux d'entretien de plantation et d'éducation de peuplement, ainsi qu'environ 568 hectares de travaux d'éclaircie, de coupe d'amélioration ou de jardinage, et 1 410 hectares de coupes totales. Ces activités, ainsi que celles de la mesure du remboursement des taxes foncières, ont permis d'engager 104 employés chez deux entreprises ou organismes de services en aménagement forestier, qui ont été sollicités pour accompagner les propriétaires dans leurs projets. Le chiffre d'affaires réalisé grâce à ces activités d'aménagement forestier s'est élevé à plus de 3,1 M$.

Une importante épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (tordeuse) affectant les peuplements de résineux est en cours au Québec, y compris dans les forêts privées de la MRC La Matapédia. Les superficies affectées sévèrement ou modérément par la tordeuse dans cette MRC représentent 128 337 hectares, soit près de 66 % des forêts privées. Environ 6 100 hectares ont été protégés par la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies en 2018 pour la petite forêt privée et 15 766 hectares pour les grandes forêts privées.

Au niveau de la récolte en 2018, plus de 157 producteurs de bois de la MRC ont commercialisé 282 169 m^3 de bois pour alimenter 30 entreprises de transformation de différentes régions. Cette récolte représente un chiffre d'affaires de 16,9 M$ pour les propriétaires de boisés travaillant à leur compte, les équipes pour l'abattage d'arbres et le débardage, les entrepreneurs forestiers et les camionneurs assurant les livraisons de bois aux usines de transformation (Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, communication personnelle, 19 décembre 2019).

L'industrie de la transformation du bois de la MRC comptait 655 employés en 2016[v], répartis dans 7 scieries et 1 usine de panneaux de particules[vi]. Ce nombre d'emplois représente 56 % de tous les emplois manufacturiers de la MRC[v].

Principales usines de transformation de bois dans la MRC La Matapédia

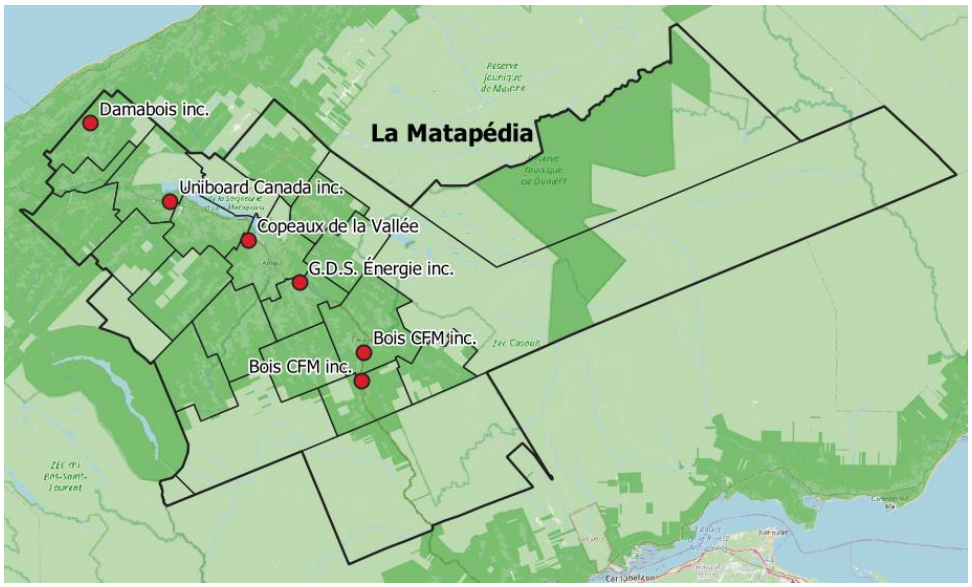

La MRC La Matapédia compte un centre de recherche collégial spécialisé en transformation du bois; le SEREX. Ce centre emploie 18 personnes à temps plein et réalise environ 50 projets de recherche appliquée, aide technique et de formation avec 50 entreprises différentes chaque année. Son chiffre d'affaires pour 2018 était de 1,7 M$ (SEREX, communication personnelle, 24 janvier 2020).

Par ailleurs, les activités fauniques effectuées sur le territoire de la MRC sont très importantes pour les propriétaires de boisés. La chasse au cerf de Virginie, à l'orignal ou au petit gibier génère aussi une activité économique pour les municipalités. C'est pourquoi les propriétaires de boisés sont actifs dans l'harmonisation des activités forestières et la protection des habitats fauniques. D'ailleurs, les acteurs locaux et régionaux ont entrepris la mise en œuvre du plan d'orientation 2018-2020 pour l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie du Bas-Saint-Laurent pour un montant de 115 079 $, dont une partie se déroule sur le territoire de la MRC. Ils souhaitent ainsi stimuler la réalisation de travaux d'aménagement forestier adaptés aux ravages de cerfs de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent en déterminant des modalités d'intervention et des mesures d'atténuation spécifiques aux ravages[vii].

Annuellement, l'activité des propriétaires forestiers contribue à générer une activité économique structurante pour la MRC par la mise en valeur des potentiels de leurs lots boisés et aussi par le paiement de taxes municipale et scolaire. Que ce soit par des activités sylvicoles, fauniques, acéricoles ou de production de sapins de Noël, la synergie créée par les propriétaires de boisés et les acteurs locaux et régionaux permet aux municipalités de maintenir une population active contribuant à la vitalité de la communauté.

Tableau 8. Statistiques économiques de la forêt privée dans la MRC La Matapédia pour 2018

Activité générée	Chiffre d'affaires ($ courants de 2018)	Nombre de personnes, d'organismes ou d'entreprises impliqués
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées :		
Investissements des propriétaires de boisés[1]	380 000 $	499 producteurs forestiers pour 1 133 projets sylvicoles différents
Contribution de l'industrie forestière	337 000 $	30 entreprises de transformation ont participé au financement des travaux
Soutien gouvernemental	2 176 000 $	104 employés auprès de 2 entreprises ou organismes de services en aménagement forestier
Mesure du remboursement des taxes foncières[2]	272 000 $	244 producteurs forestiers
Récolte du bois (excluant le transport)	13 623 283 $	Plus de 157 producteurs de bois
Transport du bois	3 277 000 $	25 camionneurs
1re transformation du bois et du papier	-	30 entreprises de différentes régions ont acheté du bois de la forêt privée de la MRC
2e et 3e transformations du bois et du papier	-	-
Centre de recherche SEREX[3]	1 700 000 $	Aide à 50 entreprises de différentes régions
Total partiel	**21 765 000 $**	

Notes :

1) Les investissements des propriétaires incluent leur participation au PAMVFP et à la mesure de remboursement des taxes foncières.
2) Les données pour la mesure de remboursement des taxes foncières pour la MRC ont été estimées en fonction des données pour le Bas-Saint-Laurent et de l'utilisation en 2018 du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées dans la MRC.
3) Le SEREX travaille auprès des entreprises de transformation de produits forestiers. Le chiffre d'affaires n'est pas directement associé au bois de la forêt privée.

Le cas de la MRC Les Etchemins

Dans la MRC Les Etchemins en Chaudière-Appalaches, il y a 3 163 propriétaires de boisés qui détiennent 130 923 hectares de forêt, représentant 72 % du territoire (propriétés de plus de 4 hectares uniquement). De ces propriétaires, 1 391 sont enregistrés en tant que producteurs forestiers, possédant 79 768 hectares de boisés (Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, communication personnelle, 10 janvier 2020).

Uniquement en 2018, dans le cadre des programmes administrés par l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, 232 producteurs forestiers ont réalisé 450 projets d'aménagement forestier permettant d'améliorer la productivité et la qualité des boisés, et de procéder à des travaux de récolte nécessitant un encadrement professionnel. Ils ont planté 293 988 arbres, réalisé plus de 212 hectares de travaux d'entretien de plantation et d'éducation de peuplement, ainsi qu'environ 839 hectares de travaux de récolte de bois. Ces activités, ainsi que celles de la mesure du remboursement des taxes foncières, ont permis d'engager 65 employés chez 5 entreprises ou organismes de services en aménagement forestier qui ont été sollicités pour accompagner les propriétaires dans leurs projets. Le chiffre d'affaires réalisé grâce à ces activités d'aménagement forestier s'est élevé à plus de 2,9 M$. La MRC Les Etchemins est celle où le niveau d'aménagement est de loin le plus important sur le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.

Au niveau de la récolte en 2018, plus de 573 producteurs de bois de la MRC ont commercialisé 308 112 m^3 de bois pour alimenter 21 entreprises de transformation de différentes régions. Cette récolte représente un chiffre d'affaires de 19,4 M$ pour les propriétaires de boisés travaillant à leur compte, les équipes pour l'abattage d'arbres et le débardage, les entrepreneurs forestiers et les camionneurs assurant les livraisons du bois aux usines de transformation (Association des propriétaires de boisés de la Beauce et Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, communications personnelles, 19 décembre 2019).

L'industrie de la transformation du bois de la MRC comptait 560 employés en 2016[v], répartis dans 5 scieries[vi]. Ce nombre d'emplois représente 30 % de tous les emplois manufacturiers de la MRC[v].

Principales usines de transformation de bois de la MRC Les Etchemins

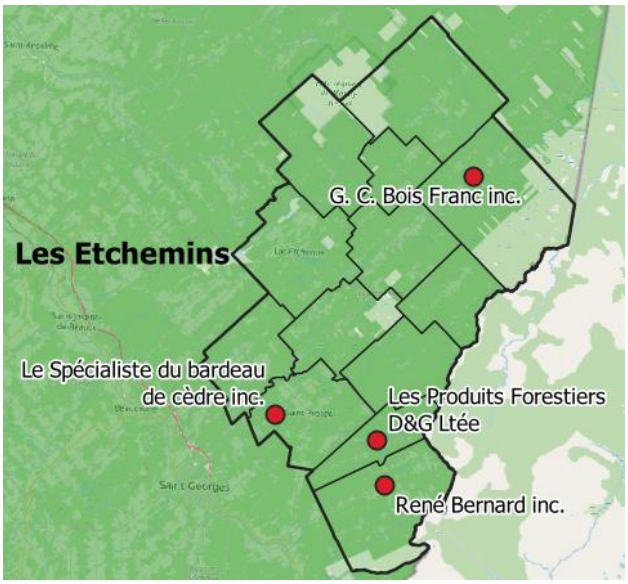

Plusieurs projets d'aménagement forêt-faune, écosystémiques, de conservation et d'aménagement par bassin versant ont été réalisés sur le territoire de la MRC Les Etchemins par le passé, mais il n'y avait pas de projet en cours en 2018. Cependant, la MRC Les Etchemins a développé un plan de relance économique, dont l'une des actions porte sur le développement de nouvelles initiatives dans le secteur forestier, notamment :

- Soutenir la relance du secteur forestier en identifiant et en appuyant, entre autres, de nouveaux débouchés pour l'utilisation du bois résineux de petites dimensions, le développement de produits du bois à valeur ajoutée et les deuxième et troisième transformations.
- Accroître le développement des secteurs agricole et acéricole afin de tirer profit des opportunités qui y sont associées[viii].

Tableau 9. Statistiques économiques de la forêt privée dans la MRC Les Etchemins pour 2018

Activité générée	Chiffre d'affaires ($ courants de 2018)	Nombre de personnes, d'organismes ou d'entreprises impliqués
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées :		
Investissements des propriétaires de boisés[1]	387 000 $	232 producteurs forestiers pour 450 projets sylvicoles différents
Contribution de l'industrie forestière	228 000 $	32 entreprises de transformation ont participé au financement des travaux
Soutien gouvernemental	954 000 $	65 employés auprès de 5 entreprises ou organismes de services en aménagement forestier
Mesure du remboursement des taxes foncières[2]	1 338 000 $	873 producteurs forestiers
Récolte du bois (excluant le transport)	15 207 000 $	Plus de 573 producteurs forestiers
Transport du bois	4 226 000 $	28 camionneurs
1re transformation du bois et du papier	-	21 entreprises de différentes régions ont acheté du bois de la forêt privée de la MRC
2e et 3e transformations du bois et du papier	-	-
Total partiel	**22 340 000 $**	

Notes :

1) Les investissements des propriétaires incluent leur participation au PAMVFP et à la mesure de remboursement des taxes foncières.
2) Les données pour la mesure de remboursement des taxes foncières pour la MRC ont été estimées en fonction des données pour Chaudière-Appalaches et de l'utilisation en 2018 du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées dans la MRC

Méthodologie détaillée : les hypothèses de travail

Gestion des programmes

Les données sur les emplois et les équivalents temps complet pour la gestion des programmes n'ont pas été actualisées dans cette mise à jour 2021 du portrait économique. Cependant, les rapports annuels de toutes les agences de mise en valeur des forêts privées ont été consultés et la différence du nombre d'employés et de participations aux conseils d'administration n'était pas suffisamment conséquente pour nécessiter un sondage exhaustif.

Pour l'exercice 2018-2019, le sondage[ix] effectué auprès des 17 agences de mise en valeur des forêts privées avait permis de dénombrer les employés et leur équivalent d'emploi à temps complet. Toutes les agences avaient répondu au sondage. Les emplois dénombrés incluaient la totalité des activités réalisées par les agences au cours de l'année. Les frais de gestion des agences incluaient l'administration des programmes, la vérification de la conformité des travaux sylvicoles réalisés en fonction de références techniques et l'établissement d'une planification régionale déterminant les priorités d'investissement en sylviculture.

Afin de dénombrer la main-d'œuvre du MFFP, les employés de la Direction de la gestion des stocks ligneux du MFFP travaillant aux dossiers de la forêt privée avaient été calculés, ainsi que leur équivalent en emploi à temps complet. Ces emplois avaient été attribués à la région de la Capitale Nationale. Quant à l'implication des Directions générales régionales du MFFP pour la participation à l'administration des agences, le nombre d'employés différents impliqués équivalait au nombre d'agences. Pour déterminer l'équivalent en temps complet, leur implication en nombre de rencontres annuelles avait été fournie par les agences et avait été multipliée par 2 jours de travail par rencontre et 7 heures travaillées par jour de travail.

La contribution du MFFP pour le salaire de ses employés avait été établie selon le salaire moyen d'un ingénieur forestier employé par la fonction publique québécoise, soit 72 500 $[x], bonifié de 22 % pour les avantages sociaux et d'un montant de 11 500 $ pour considérer d'autres coûts, comme les frais de représentation ou de bureau. Au total, la contribution gouvernementale était établie à 100 000 $ pour chaque équivalent d'emploi à temps complet.

En plus des employés des agences et du MFFP qui avaient été dénombrés, l'étude de 2018 comptabilisait la contribution des partenaires à la gestion des programmes. Les emplois des représentants des propriétaires, de l'industrie forestière et du monde municipal avaient été déduits du nombre de participations aux conseils d'administration des agences. Leur équivalent à temps complet et leur contribution financière avaient été déterminés par les mêmes méthodes que celles utilisées pour les employés du MFFP.

Aménagement forestier

Pour l'exercice 2018-2019, un sondage[ix] effectué auprès des 93 conseillers forestiers accrédités par les agences de mise en valeur des forêts privées pour la livraison des programmes d'aide avait permis de dénombrer les employés et leur équivalent en emploi à temps complet sur une base de 1 645 heures de travail par année ou un montant en salaire annuel de 37 036 $ pour l'exécution de travaux sylvicoles. Ce montant représente le salaire moyen d'un débroussailleur[xi] travaillant à temps complet dans une entreprise de moins de 5 employés (788 $ par semaine). Les réponses au sondage provenaient de 35 conseillers forestiers sur les 49 sollicités. Le sondage excluait les emplois liés à la récolte et au transport de bois.

Les emplois nécessaires pour la production de 13,3 millions d'arbres[xii] des pépinières publiques et privées sont également des données de 2018 et ont été associés aux régions dans lesquelles se situent les pépinières.

Les emplois et le nombre d'heures travaillées plus spécifiquement au service des 39 groupements forestiers à travers le Québec ont été comptabilisés par Groupements forestiers Québec en 2021. Ces données excluent également les emplois liés aux travaux de récolte et au transport du bois afin d'éviter des dédoublements avec une autre section de l'étude (Groupements forestiers Québec, communication personnelle, 21 septembre 2022).

Le soutien gouvernemental représente les montants versés par les agences, sans la contribution de l'industrie en 2021. Pour la mesure du remboursement des taxes foncières[xiii], une partie des montants attribués par Revenu Québec n'avait pas de région forestière identifiée. Ce montant a été partagé selon la répartition régionale connue pour ce programme. De plus, dans le cas de sociétés, la région administrative est déterminée en fonction de l'adresse de son siège social. L'aide financière versée par les agences provient de divers programmes, tels que le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, le Fonds du leadership pour une économie à faible émission de carbone, le programme de 2 milliards d'arbres ou d'autres ententes spécifiques régionales. À ce montant s'ajoutent 10 M$[xii] pour la production de plants des pépinières publiques et privées qui ont été répartis régionalement selon le reboisement effectué en 2018.

Le chiffre d'affaires des activités sylvicoles en 2021 inclut le montant provenant du soutien gouvernemental, la contribution de l'industrie aux agences[ix] et la part du propriétaire déterminée à 5 % de la valeur des travaux financés par les agences pour les travaux de 1er et 2e dégagement de plantations, 20 % pour les autres travaux non commerciaux et 10 % pour les travaux commerciaux. Évidemment, la part du propriétaire doit être considérée comme un minimum puisque les 134 000 propriétaires réalisent, ou font réaliser, de nombreuses activités sylvicoles et de gouvernance de leurs propriétés non considérées dans ce recensement.

Récolte et commercialisation du bois

Le nombre d'emplois reliés à la récolte de bois en 2021 équivaut au nombre de producteurs ayant produit du bois pour l'industrie de la transformation du bois en 2018 ajusté en fonction du volume de production à la hausse en 2021[xiv]. Dans certains cas, les données sur le nombre de propriétaires forestiers faisant affaire avec un entrepreneur sur un mode clé en main sont inconnues. Pour déterminer leur équivalence en emplois à temps complet, les formules de productivité de récolte de bois dans les forêts industrielles de l'est du Canada[xv] ont été appliquées au volume de bois récolté en forêt privée[xvi]. Les volumes mis en marché par les producteurs de bois représentent 6,7 Mm^3 auxquels s'ajoutent 300 000 m^3 récoltés par des grands propriétaires privés pour la consommation dans leurs propres usines. Les formules de productivité utilisées sont en fonction du volume moyen par tige du peuplement; 143 dm^3 pour le résineux[xvii], 384 dm^3 pour le peuplier[xviii] et 413 dm^3 pour les autres feuillus[xvii]. Pour considérer les différents modes de récolte régionaux, des formules de productivité de coupes totales et de coupes partielles par groupe d'essences ont été utilisées. Des formules différentes de productivité ont également été attribuées au volume de bois récolté manuellement ou mécaniquement[xix].

Pour considérer le temps improductif, un facteur de 0,7 heure productive pour 1 heure planifiée a été appliqué. Selon FPInnovations, ce facteur est conservateur puisqu'il faut considérer que les plus petites superficies de travaux en forêt privée nécessitent plus de déplacements entre les chantiers. Ce facteur est normalement de 0,8 pour les activités de récolte dans les forêts industrielles.

Pour considérer la récolte de bois de chauffage[xx], seule l'évaluation de l'équivalent en emploi à temps complet associé au volume de bois récolté a été calculée. Une formule de productivité d'abattage manuel de bois court en coupes partielles de feuillus a été appliquée.

Le chiffre d'affaires inclut la valeur du bois destiné aux entreprises de transformation des produits forestiers[xvi], ainsi que le bois de chauffage évalué selon la valeur moyenne provinciale du bois à pâte de feuillus[xvi], excluant le peuplier, empilé au chemin du producteur.

Transport du bois

La valeur et les emplois reliés au transport du bois ont été déterminés par les syndicats et offices régionaux de producteurs forestiers[xiv] œuvrant à la commercialisation du bois de la forêt privée. Le nombre d'employés par compagnie de transport évalué dans la précédente étude en fonction du nombre de camions a été conservé. L'équivalent en emploi à temps complet exclut les heures reliées au transport du bois provenant de la forêt publique. L'évaluation des emplois à temps complet peut exclure les chargeuses nécessaires pour le chargement du bois, puisqu'il était difficile d'évaluer la portion utilisée seulement en forêt privée. Aussi, les emplois générés par

l'entretien de l'équipement n'ont pas été considérés. Le transport du bois de chauffage n'a pas fait partie d'une évaluation spécifique.

Transformation du bois

La récolte de bois provenant de la forêt privée en 2021 représentait 20 %[xxi] de l'approvisionnement de bois rond de toutes les usines de produits forestiers du Québec. Le nombre d'emplois et la valeur de la production ont donc été établis à 20 % de l'industrie de la fabrication de produits en bois (code SCIAN 321) et du papier (code SCIAN 322)[xxii]. Cette proportion ne tient pas compte de la qualité et des essences de bois pouvant faire varier le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires généré par le volume produit. Pour l'année 2012, la proportion du volume en provenance de la forêt privée dans l'approvisionnement de l'industrie forestière du Québec était de 15 %.

Le nombre d'emplois provient de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail de Statistique Canada dont les données ont été diffusées en 2022[v]. La valeur de la production provient de l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière de 2020 dont les données ont été diffusées en 2022[xxii].

Le sous-secteur du code SCIAN 321 inclut les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits à partir du bois. Il comprend trois groupes : les établissements qui scient des billes pour en faire du bois de charpente et des produits semblables ou qui assurent la préservation de ces produits, ceux qui produisent des articles qui améliorent les caractéristiques naturelles du bois en fabriquant plaquages, contreplaqués, panneaux en bois reconstitué ou ensembles en bois transformé, et ceux qui fabriquent divers produits en bois comme la menuiserie préfabriquée. Cependant, les activités provenant de la fabrication de meubles et de cabinets du code SCIAN 337 ne sont pas incluses dans cette étude.

Le sous-secteur du code SCIAN 322 inclut les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâte à papier, de papier et de produits du papier. La fabrication de pâte consiste à séparer les fibres cellulosiques des impuretés contenues dans le bois, le papier usagé ou d'autres sources de fibres. La fabrication de papier consiste à assembler ces fibres en une feuille. Les produits en papier transformé résultent de diverses opérations de coupe et de façonnage effectuées sur du papier et d'autres matériaux. Cependant, les activités d'impression du sous-secteur du code SCIAN 323 n'ont pas été considérées.

Références

[i] Miville, V., Gélinas, N., Côté, M.-A. 2013. Evolution of the profitability of poplar cultivation in Quebec. The Forestry Chronicle 89 (4) : 538-548.

[ii] Song, N. Aguillar, F. Butler, J. 2014. Cost-share program participation and family forest owner's past and intended future management practices. Forest Policy and Economics. Vol. 46, p. 39 à 46.

[iii] Fédération des producteurs forestiers du Québec, La forêt privée chiffrée 2022.

[iv] Fédération des producteurs forestiers du Québec, Statistiques de mise en marché des bois de la forêt privée 2018.

[v] Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, codes SCIAN 321 et 322, mise à jour du 29 mars 2022.

[vi] Fédération des producteurs forestiers du Québec, Nombre d'entreprises de transformation 2018.

[vii] Fondation de la faune du Québec, Programmes d'aide financière, projets d'habitats soutenus par la Fondation de la faune.

[viii] MRC Les Etchemins, Plan de relance économique de la MRC Les Etchemins du 14 septembre 2016.

[ix] Fédération des producteurs forestiers du Québec, 2019. Recensement auprès des organismes de la forêt privée sur les emplois en 2018.

[x] Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Enquête 2012 sur la rémunération des ingénieurs forestiers au Québec.

[xi] Comité sectoriel sur la main-d'œuvre en aménagement forestier, Portrait de la main-d'œuvre en aménagement forestier, Enquête auprès des entreprises 2012.

[xii] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction générale de la production de semences et de plants forestiers, Bilan du reboisement en forêt privée 2018.

[xiii] Revenu Québec, Remboursement des taxes foncières aux producteurs forestiers, année fiscale 2020.

[xiv] Syndicats et offices de producteurs forestiers, commercialisation des bois de la forêt privée 2021.

[xv] FPInnovations, base de données PROVUE, 2014.

[xvi] Fédération des producteurs forestiers du Québec, Statistiques détaillées 2021 : mise en marché du bois de la forêt privée du Québec [Document interne].

[xvii] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Bureau de mise en marché des bois, Valeur des traitements sylvicoles en forêt privée pour l'année financière 2021-2022.

[xviii] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Bureau de mise en marché des bois, compilation de parcelles d'inventaires à dominance de peuplier.

[xix] Fédération des producteurs forestiers du Québec, 2018, Évaluation de la mécanisation de la production forestière en forêt privée québécoise.

[xx] Fédération des producteurs forestiers du Québec, Groupe AGÉCO et Ressources naturelles Canada, Caractérisation des profils, motivations et des comportements des propriétaires forestiers québécois par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées, 2012.

[xxi] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Données des registres forestiers 2021.

[xxii] Statistique Canada, Enquête annuelle sur l'industrie manufacturière et sur l'exploitation forestière, codes SCIAN 321 et 322, mise à jour du 18 janvier 2022.

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 565
Longueuil (Québec) J4H 4E7

bois@upa.qc.ca
450 679-0530

foretprivee.ca

Crédit photo : Martin Ménard